



Chauffage surconsommation.

Par **GYZELINCK**, le **07/01/2009** à **14:14**

Bonjour,

Le propriétaire est il tenu de remplacer une chaudière(fuel) qui surconsomme et alourdi la facture de fuel du locataire de 40 à 50% aucune amelioration du fonctionnement n'étant possible durablement selon le SAV en charge de l'entretien de cette chaudière?Est il possible de faire constater cette surconsommation et éventuellement de demander une participation en cas de refus de changement?

Merci de votre aide.

Par **micky43**, le **19/02/2009** à **18:07**

bonjour,

je suis aussi dans un cas similaire. je loue une maison et lors de la signature du contrat mon proprio ma demandé de versé 130€ par mois pour le chauffage. un an plus tard nous voici a faire les comptes de la consommation et il s'avère qu'il faut que je débourse plus de 1000€ supplémentaire donc total 2600€.

aujourd'hui un chauffagiste est passé et il pense que la chaudiere a un probleme (elle tourne en continue, verdique demain); mon proprio nous a fait comprendre qu'il ne voulait rien savoir. ai-je une solution pour me defendre?

merci d'avance